

Observation 135 du 05/03/2023

Madame, Monsieur le commissaire enquêteur,

je vous remercie de délivrer un avis défavorable à ce projet éolien qui conduit à faire de nos campagnes des paysages industriels. La saturation de l'espace par ces machines aussi laides qu'inutiles est totale.

Les mensonges du promoteur ABOWIND trompent encore trop de monde, en entretenant la confusion sur la puissance installée et des prévisions de productibles totalement théoriques.

Je ne développerai pas sur l'intermittence (qui conduit à mettre en face des moyens de production vraiment pilotables gaz ou charbon), sur le budget sous dimensionné pour le démantèlement, sur l'impact sur la biodiversité, sur le supposé retard de la France sur les ENR (éléments de langage allemands repris servilement par nos médias paresseux), etc.

Les inconvénients l'emportent largement sur des gains totalement ridicules, ce qui devrait vous conduire Maame/ Monsieur le commissaire enquêteur à donner un avis défavorable.

Bonne réception

R de Soyres